

Comité Régional CGT Nouvelle-Aquitaine



Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
Au Président, M. Alain ROUSSET
14 rue François de Sourdis
33 077 BORDEAUX Cedex

1

Bordeaux, le 16 avril 2020

Objet : Covid-19 – Situation sanitaire.

Monsieur le Président de Région,

Depuis plus d'un mois nous subissons une crise sanitaire historique à l'échelon national et international. Elle appelle à la mobilisation de toutes et tous.

Notre organisation prend la mesure de la crise sanitaire que subi notre pays, et plus largement l'ensemble des peuples sur tous les continents. La CGT fait de la lutte contre la propagation du virus COVID-19 une priorité. Aussi, l'ensemble de nos structures sont fermées au public, nos salarié.e.s confiné.e.s à leur domicile et rémunéré.e.s.

Nous savons que le Conseil Régional a adopté un plan d'urgence, le vendredi 10 avril, permettez-nous de nous questionner sur l'absence de consultation en amont, de notre organisation syndicale. Nous aurions souhaité que le Conseil Régional ne pratique pas les mêmes méthodes sourdes que la plupart des représentants de l'Etat en région. Des réponses, furtives par mails ne peuvent remplacer, un véritable dialogue social, un dialogue de constructions collectives. Face à un tel évènement, aux conséquences inestimables pour notre société et les salariés, la démocratie sociale doit plus que jamais vivre.

L'urgence sanitaire ne doit pas éluder l'urgence sociale.

A ce jour, nous ne recevons que des informations parcellaires, glanées par notre organisation ici ou là. Il nous semble, dans ce défi collectif au niveau de notre région, indispensable que notre organisation soit au minimum informée des mesures prises par les pouvoirs publics et des directives, décrets, communiqués, que la voix des salariés, des privés d'emplois, des retraités soit prise en considération.

Derrière l'urgence, il y a ce que beaucoup appellent le temps d'après qu'ils accompagnent de mots choisis et de repères sémantiques appartenant beaucoup plus à l'histoire sociale qu'aux réalités politiques de ces dernières décennies.

Vous avez, avec vos alter egos des régions politiques, commis un « new deal industriel et environnemental » dans lequel vous faites de nombreuses propositions.

Nous ne croyons pas que le politique puisse se départir des acteurs de la vie sociale et économique.

Siège social :

Bourse du Travail - 44 Cours Aristide Briand - CS 61 653 - 33 075 BORDEAUX CEDEX – Tel : 05 57 22 74 80

Mail : secretariat@cgt-na.fr

Antenne de Limoges :

Maison du Peuple - 24, rue Charles Michels - 87 000 LIMOGES - Tél : 05 55 79 52 47

Mail : antenne.limoges@cgt-na.fr

La CGT est exigeante sur la place qu'elle devra avoir dans le « temps d'après ». Non pour elle-même, mais parce que la situation exige d'autres méthodes que celles privilégiant la protection d'un système éreinté au détriment de l'intérêt général.

Nous croyons, non par dogme, mais parce que les salariés rendent légitime le syndicalisme, que faire entendre nos analyses et revendications n'est pas d'un autre temps. Et que les choix politiques, économiques et sociaux de ces dernières décennies démontrent encore plus leurs défaillances en temps de crise.

Ne faut-il pas opposer un modèle de développement humain durable, basé sur d'autres valeurs et d'autres choix que ceux qui ont conduit à la destruction de l'hôpital public, des services publics en général, que ceux qui privilégient la rentabilité du capital à la recherche, aux investissements, à l'emploi stable et dignement rémunéré ? En tout cas, la CGT pense qu'il est indispensable de penser la société autrement.

Les salarié.e.s, les assuré.e.s sociaux ne peuvent pas être la variable d'ajustement pour payer une crise dont ils ne sont aucunement responsables.

Nous serons très attentif et nous ne manquerons pas de vous faire des propositions, pour cela, des échanges réguliers seront indispensables avec l'ensemble de nos organisations CGT en Nouvelle-Aquitaine.

Aujourd'hui, dans les secteurs de nécessité d'ordre public, dans la santé, les services publics, l'aide à domicile, l'approvisionnement des denrées alimentaires et de premières nécessités, les commerces alimentaires, les transports, la sécurité civile, de nombreuses questions se posent quant à l'application réelle des consignes et les moyens alloués pour la protection des salarié.e.s de ces professions.

Depuis lundi soir, le Président de la République y a ajouté les personnels de l'Education Nationale.

De nombreux salarié.e.s par obligation, par conscience professionnelle ou sous pression, par peur de perdre leur emploi vont au travail la peur au ventre. En prenant le risque d'être contaminé.e.s et de voir les premiers effets positifs du confinement s'enrayer.

Les salarié.e.s doivent être protégé.e.s. Soit en n'allant pas travailler pour les secteurs non essentiels. Soit en disposant de toutes les protections utiles à leur propre intégrité.

C'est le cas dans le secteur du bâtiment où nous demandons à la Région Nouvelle-Aquitaine, en tant que premier donneur d'ordre public, d'agir auprès des entreprises afin qu'elles protègent les salarié.e.s du BTP.

La protection des salarié.e.s, c'est dès aujourd'hui demander que les travaux qui peuvent être différés le soient conformément à l'article 3 du décret n°2020-293 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Cette situation est déjà anxiogène au quotidien pour en rajouter.

La situation sanitaire est déjà assez dégradée pour oser risquer d'engorger des hôpitaux sous tension.

Au regard de la situation d'urgence dans les hôpitaux publics, nous demandons une mobilisation totale des hôpitaux et cliniques privés pour accueillir et soigner les malades du Covid-19.

Depuis des années, notre organisation syndicale dénonce les manques organisés de moyens humains et matériels dans les hôpitaux publics, les politiques qui visent à supprimer des lits, fermer des services et des structures entières de santé. La question de la santé, de la protection sociale et de son financement sont plus que jamais sur la table. Les recettes qui ont prévalu jusqu'à cette crise en matière de financement de la protection sociale et d'organisation de la santé ne font pas bon ménage avec l'objectif de répondre aux besoins de santé de nos concitoyen.ne.s et au vieillissement de la population.

La situation dramatique dans les EHPAD ne doit, à ce titre, pas rester sous silence.

Tout cela remet au centre de notre société la question de nos Services Publics ainsi que de notre système de production et de circuit court, portant la nécessité de sanctuariser des secteurs stratégiques répondant à des besoins fondamentaux.

Nous sommes conscients de l'ampleur de l'enjeu qui est devant nous. La CGT Nouvelle-Aquitaine est disponible pour confronter ses propositions. A ce titre la CGT, va produire un document de propositions et souhaite le transmettre à l'ensemble de l'exécutif régional et au Conseil Economique Social Régional et Environnemental.

Dans l'attente d'une réponse positive, veuillez agréer, Monsieur le Président de Région, mes respectueuses salutations.

Valérie PAULET
Secrétaire générale CGT Nouvelle-Aquitaine

